Modernisation du dédouanement
Définition prévisionnelle des séquences
Calendrier de suivi 2008-2010

Bureaux de la direction	Statut du bureau	2008	2009		2010		Mise en œuvre de la modernisation du dédouanement - Définition prévisionnelle des séquences
		S2	S1	S2	S1	S2	
PARS-NEY OU PARIS REPUBLIQUE *(à la date du 22 octobre, le choix entre ces deux structures n'est pas effectué)*	**BUREAU PRINCIPAL**		X				CTPS DR - début 2009 - Qualification de l'un ou de l'autre bureau en tant que bureau principal unique de la DR.
							CTPS DI - début 2009 - Fixation des effectifs de référence 2009 de l'un et l'autre des 2 bureaux.
							CTPS DR - début 2009 - Décision sur les modalités de fermeture de celui des deux bureaux non retenu en tant que bureau principal unique de la DR.
							CTPS DR Décision de repositionnement au sein du bureau principal de l'activité du SCD
				X			Prise en charge des procédures de dédouanement et des contrôles relevant du bureau non retenu comme bureau principal.
							Prise en charge des activités fiscalité et spécifiques du bureau non retenu comme bureau principal.
					X		CTPS DI début 2010 - Fixation des effectifs de référence 2010 du bureau principal.
PARIS AEROSPATIALE	**BUREAU PRINCIPAL SPECIALISE (contrôle et gestion des procédures)**		X				CTPS DR - début 2009 - Qualification du bureau en tant que bureau principal spécialisé.
							CTPS DI - début 2009 - Fixation des effectifs de référence 2009 du bureau.
							Insertion du bureau dans le dispositif de supervision régionale (CROC) des contrôles du dédouanement.
					X		CTPS DI début 2010 - Fixation des effectifs de référence 2010 du bureau.
PARIS TEMPLE	**BUREAU PRINCIPAL SPECIALISE (contrôle et gestion des procédures)**		X				CTPS DR - début 2009 - Qualification du bureau en tant que bureau principal spécialisé.
							CTPS DI - début 2009 - Fixation des effectifs de référence 2009 du bureau.
							Insertion du bureau dans le dispositif de supervision régionale des contrôles du dédouanement.
					X		CTPS DI début 2010 - Fixation des effectifs de référence 2010 du bureau.
PARIS CI	**BUREAU CI**		X				CTPS DI - début 2009 - Fixation des effectifs de référence 2009 du bureau. Périmètre du bureau inchangé

Fermetures		S2	T1	T1	T3	T4	T1	T1	T3	T4	Mise en œuvre de la modernisation du dédouanement - Définition prévisionnelle des séquences
Paris NEY ou Paris REPUBLIQUE (à la date du 22 octobre, la désignation entre ces deux structures de celle appelée à fermer n'est pas possible)	**FERMETURE**										**Séquencement : cf supra (bureau principal)**